

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.
8 — 35 — —	Express.
8 — 57 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 35 — —	Direct-Mixte.
5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le paquebot arrivé le 28 à Southampton a apporté, dit le *Moniteur*, des nouvelles officielles de la division expéditionnaire du Mexique.

Le général Zaragoza, après avoir été rejoint par les troupes sous le commandement du général Ortega, a voulu tenter le sort d'une attaque sur Orizaba. Le 12 juin, il avait écrit au général de Lorencez une lettre insultante à l'honneur de nos armes par les propositions qu'elle contenait ; la réponse lui a été portée, dans la nuit du 13 au 14 par deux compagnies du 99^e de ligne, sur le sommet du mont Borrego ; la dépêche suivante du général de Lorencez rend compte de ce brillant fait d'armes :

Orizaba, 24 juin 1862.

Monsieur le maréchal,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence des faits qui se sont accomplis depuis mon dernier rapport, daté du 11 de ce mois.

Le 12 juin, le général Zaragoza, qui la veille était encore à Palmar, arriva avec son corps d'armée à Tecamalucan, à 6 kilomètres d'Ingenio et 12 d'Orizaba. Vers sept heures du soir, il m'envoya un parlementaire porteur d'une lettre étrange dans laquelle il m'offrait une capitulation qui aurait pour condition principale l'évacuation dans un temps donné du territoire de la république.

Je savais que le corps de 5,000 hommes du général Oriéga, parti de Jésus-Maria, s'avancait vers ma droite du côté nord de la ville. Le 99^e, bien que dans une excellente position défensive, se trouvait dès lors trop en l'air, et j'avais besoin de ce régiment pour défendre Orizaba dont la garnison se trouvait diminuée par le départ de 2,000 hommes que le général Marquez avait dirigés sur la Vera-Cruz.

Il y avait intérêt à gagner du temps pour faire revenir le 99^e ; je fis donc taire un instant mon indignation pour adresser au général Zaragoza une réponse évasive. J'envoyais en même temps

un officier à Ingenio avec ordre de ramener le 99^e pendant la nuit à Orizaba. Ce régiment me rejoignit en effet le 13, à six heures du matin, dans l'ordre le plus parfait, sans avoir laissé le moindre objet à Ingenio et sans avoir été inquiété dans sa marche. Peu de temps après son arrivée, les éclaireurs ennemis se tiraillaient avec les miens.

La journée du 13 fut employée aux dernières dispositions de défense.

Dans la nuit du 13 au 14, le colonel L'Hériller, commandant le 99^e, fut prévenu que l'ennemi prenait position sur la cime du mont Borrego, jusqu'alors jugée inaccessible. Il donna l'ordre à la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon de son régiment d'en gravir les pentes à pic et dépourvues de tout sentier ; d'en chasser l'ennemi et de s'y maintenir à tout prix. Après avoir gravi pendant une heure et demie des pentes d'un accès presque impossible, M. le capitaine Detrie fut assailli, vers une heure et demie, par une vive fusillade. Loin d'en être ébranlé, il se précipita sur l'ennemi et lui enleva trois obusiers de montagne, dont deux venaient de faire feu sur lui.

Cependant, le sommet du mont Borrego n'était point encore atteint, l'ennemi était nombreux ; le lieutenant Sqmbret, le sergent-major Gat et le sergent-fourrier Croz étaient blessés. Le capitaine Detrie maintint sa compagnie en position, la faisant reposer, ne doutant pas que des renforts ne lui fussent envoyés. En effet, la 2^e compagnie du 1^{er} bataillon vint le rejoindre à trois heures et demie du matin ; MM. les capitaines Detrie et Leclère organisèrent leur colonne d'attaque et s'élançèrent sur l'ennemi à la baïonnette, aux cris de *Vive l'Empereur!* Les Mexicains revinrent deux fois à la charge, et ils furent deux fois repoussés. Le capitaine Detrie a été blessé à la main, son revolver broyé, ses vêtements criblés de balles ; mais la position appartenait définitivement à la 3^e et à la 2^e compagnie du 1^{er} bataillon du 99^e.

Ces deux compagnies s'étaient trouvées en présence de trois des corps de l'armée du général Ortega. Ces trois corps formaient environ 2,000

hommes ; 2,500 fantassins et 500 cavaliers étaient restés dans la plaine, au pied de la montagne.

Malheureusement, monsieur le maréchal, le combat du mont Borrego ne peut se décrire ; mais quand on a vu les positions, et que, surtout en les gravissant soi-même, on s'est fait une idée des difficultés surmontées dans la nuit la plus profonde, on n'hésite pas à proclamer l'héroïsme de cette poignée de vaillants soldats.

La 3^e compagnie a eu cinq tués et dix-sept blessés ; la 2^e compagnie a eu seulement un blessé.

Les résultats de ce glorieux combat sont les suivants : environ deux cent cinquante Mexicains restés sur le champ de bataille, morts ou grièvement blessés ; trois obusiers de montagne, un drapeau, trois fanions de bataillon, deux cents prisonniers, étaient restés entre les mains de cent quarante de nos soldats ; un général, trois colonels, deux lieutenants-colonels avaient été tués ; tout le corps du général Ortega, y compris les 3,000 hommes restés dans la plaine, en fuite et complètement dispersés.

Pendant la nuit, le corps du général Zaragoza avait ouvert une parallèle à 1,200 mètres en avant de la porte de Puebla, entre la route et le Rio-Blanco ; un large fossé de culture formait le prolongement naturel de cette parallèle entre la route et une dérivation du Rio-Blanco. Dix-huit pièces, dont deux de siège, étaient réparties sur cette ligne en plusieurs batteries.

Le 14, à cinq heures du matin, les Mexicains ouvrirent un feu très-vif d'artillerie sur nos batteries, et leur tir venait converger sur un petit espace. Nos batteries n'avaient pas encore une épaisseur de parapet suffisante ; il fallut répondre au feu de l'ennemi et continuer le travail. Les artilleurs, les sapeurs du génie et les travailleurs des zouaves et du 99^e rivalisèrent de courage et de dévouement. Je citerai particulièrement à Votre Excellence M. Denans, aspirant de marine de 1^{re} classe, commandant une section de montagne, qui, presque à découvert, a dirigé son feu avec une grande précision pendant une heure.

A défaut de sacs à terre, le général Douay,

FUYLLETON.

JEANNETTE.

(Suite.)

On dansait donc sur la route de Ploaré, à quelques pas de la mer, et les filles du joli village de Cast étaient accourues se joindre aux filles de Ploaré.

Ce village est célèbre par le costume des femmes, qui rappelle le siècle des Médiécs. On y voit, encore aujourd'hui, des matrones marcher droites et raides dans leurs grandes céruces, en traînant à leurs côtés des petites filles de cinq à six ans, dont la tête est coiffée d'un toquet lamé d'argent, dont les jupes plissées se tiennent tout debout, dont la ceinture couvre presque toute la taille, d'ailleurs fort courte. Ces petites filles ressemblent aux enfants roses et gras que l'on aime à regarder dans les tableaux de Philippe de Champagne.

On dansait, et le curé, sur le seuil de son église, comme le berger gardant son troupeau, contemplait ses chers paroissiens en les bénissant du cœur et des yeux. Il était aimé, vénéré ; sa présence ne gênait pas, on n'avait rien à cacher. Les danses étaient bruyantes, mais pures et chastes ; le cidre et l'eau-de-vie n'avaient encore troublé aucun cerveau ; je dis, n'avait encore, parce que, vers la fin d'une noce, il est d'usage,

quand les hommes sont un peu gais, qu'une batterie, une batterie sanglante vienne terminer la fête. Les meilleurs amis se prennent alors corps à corps pour la plus futile contradiction, et se frappent si fort et si bien, que le sang coule et que l'un d'eux est terrassé. On intervient aussitôt ; les femmes lavent le visage du blessé ou des blessés, puis, le mal réparé, les deux combattants s'embrassent.

Lorsqu'on dit dans un village : « Il y a une belle noce à tel endroit », vite on demande si la batterie a été longue et menée à *bonnes fins*.

Une noce sans batterie n'est qu'une noce sans valeur. Tout à coup le silence se fait... on a reconnu Pierre ; mais il est si changé, que la gaieté générale fait place à la pitié ; on l'entoure, on l'embrasse, on lui présente les mariés, on lui demande où est Jeannette.

Le curé s'approche ; sa bonne et respectable figure exprime l'inquiétude ; lui aussi répète :

— Où est Jeannette ?

Pierre hésite ; il sent la terre fuir sous ses pas... Il veut sauver celle qu'il aime encore de la honte, du mépris ; et ses lèvres s'ouvrent pour la première fois au mensonge.

— Elle est morte ! bégaié-t-il.

— Morte ! ô mon Dieu ! Morte ! pauvre Jeannette !

Ce cri retentit de bouche en bouche, de groupe en groupe. Le curé serre Pierre dans ses bras ; il l'entraîne

dans son presbytère ; il oublie les heureux pour ne s'occuper que du cœur souffrant, dont il va panser les plaies avec des paroles d'amour et de charité.

Pierre s'est jeté à ses genoux, et là, versant un torrent de larmes, il raconte, sous le sceau de la confession, la triste fin de Jeannette et le mensonge qu'il vient de faire.

Hélas ! mon pauvre ami, disait le curé en mêlant ses larmes à celles de Pierre, tu n'as dit que trop vrai, elle est morte pour toi, pour nous ! Espérons qu'elle ne l'est pas pour Dieu, et qu'elle se repentira... Elle était si sage, si pieuse, la chère enfant ! Ah ! si j'avais pu prévoir un tel malheur !... Et que vas-tu faire, mon pauvre garçon ?

Je vous dirai ça, Monsieur le curé, balbutia Pierre, demain ; pas aujourd'hui...

Pierre retourna seul dans la maison de son père, et les danses, un moment interrompues, recommencèrent. On le plaignait ; mais ce malheur ne frappait que lui seul, et les cœurs les plus sensibles cherchent souvent dans la gaieté l'oubli de la douleur des autres.

La petite maison, toute remise à neuf, n'avait plus ni mousse ni giroflée sur son toit ; elle était plus propre, plus solide, mais elle paraissait moins jolie, moins pittoresque. Seul, le rosier la paraît encore de son feuillage à demi-jauni ; ses branches arrivaient jusqu'au toit. La gelée blanche ployait ses dernières touffes de roses ; elles pendaient flétries et sans parfum.

chargé de la défense de cette partie de la ville, a employé des balles de coton pour faire des épaulements et protéger ses troupes contre le feu de l'ennemi.

M. le lieutenant Bailly, de la batterie montée de marine, et M. le lieutenant de Condé, de la batterie montée de terre, ont fait preuve de courage et de sang-froid dans le commandement de leur section.

Pendant que ces événements se passaient à la porte de Puebla, les deux autres sections de la batterie Bruat prenaient leur position de combat au nord de la ville avec le 99^e, et lançaient quelques obus sur des groupes de cavaliers qui se montraient.

Vers deux heures, M. Bonnet, capitaine en second de la batterie de montagne, avait dirigé avec succès sur les assiégeants le feu des obusiers mexicains pris par le 99^e.

A huit heures, le génie commença sur notre gauche une tranchée destinée à étendre notre action jusqu'au Rio Blanco.

Le soir, tout le monde était trop fatigué par deux nuits sans sommeil pour pouvoir songer à une action de vive force sur les batteries de l'ennemi. Cette opération fut ajournée au lendemain.

Mais les résultats du combat de nuit des deux compagnies du 99^e avaient jeté l'épouvante dans le corps de Zaragoza, et il avait profité de la nuit du 14 au 15 pour évacuer sa position et se mettre en pleine retraite sur la Canada de Istanap et Saint-Andrés.

J'ai fait détruire les travaux de l'assiégeant, continuer les nôtres et construire deux maisons fortifiées au Borrego.

J'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, dans une lettre du 14 juin, que je faisais donner des rations de vivres aux soldats de Marquez employés à protéger nos convois d'Orizaba à la Vera-Cruz, j'étendrai cette mesure au corps entier.

M. le général Donay a apporté dans la défense d'Orizaba le concours de toute son activité et de tout son dévouement; le service de l'artillerie a été parfaitement dirigé par M. le chef d'escadron Michel; et M. le capitaine de Coatpont, commandant le génie, mérite des éloges particuliers, ainsi que tous les officiers, sous-officiers et soldats sous ses ordres.

L'état sanitaire est très-bon; le moral est parfait. Nos blessés se rétablissent d'une manière surprenante.

Agréer, etc.

Le général de division commandant le corps expéditionnaire du Mexique,
Comte de LORENCEZ.

Une dépêche de la Vera-Cruz annonce que dans l'intérêt du commerce général le blocus appliqué sur toutes les côtes du Mexique ne le sera qu'autant que les navires ne voudront pas se laisser visiter par les bâtiments en croisière.

Cette mesure a pour but, en empêchant la contrebande d'armes et de munitions de guerre, faite sur une vaste échelle par les Américains, de laisser toute latitude au commerce.

Pierre, avant d'entrer chez lui, le regarda long-temps en silence.

— Ah ! dit-il enfin, tu encadres encore ma porte de tes fleurs, mais ta beauté s'est fanée... Vivras-tu après l'hiver ? Que tu vives, ou que tu meures, je ne te verrai plus fleurir.

Le lendemain, il ferma sa maison, rendit la barque à son patron, porta quatre cents francs au curé en le priant de faire des aumônes et de dire des messes pour que Dieu prit pitié de Jeannette, fit une dernière prière sur la tombe de son père et de sa mère, passa à son cou le chapelet de Jeannette, et quitta Ploaré, n'emportant qu'un petit paquet qui se balançait sur son épaule, au bout de son bâton.

Où allait-il ?

A Quimper, s'engager soldat pour être envoyé où il plairait à Dieu !

XI.

M. Armand Bonneval est notaire à Nantes depuis cinq mois; il fait d'excellentes affaires, il est le notaire à la mode, le notaire de l'aristocratie; il habite un fort bel appartement au premier étage, rue Basse-du-Château, près du cours Saint-Pierre, et l'on parle déjà pour lui de plusieurs mariages.

Il est toujours amoureux de Jeannette; mais il commence à regretter de l'avoir amenée à Nantes, et il affecte,

Une lettre datée d'Orizaba, le 25 juin, raconte le fait suivant :

Il y a près d'un mois, un criminel fameux repris de justice, surnommé le Coq pythagorique, fut arrêté à Orizaba au moment où il cherchait à perpétrer un double crime sur la personne de M. de Saligny et Almonte.

Mis en jugement, il a avoué son crime, prouvé, du reste, par des témoignages irrécusables. Il vient d'être condamné à mort et exécuté.

(Le Pays.)

Les dépêches de Saigon nous apprennent l'envahissement de notre territoire par les troupes siamoises, après une bataille où les rebelles cochinchinois ont été battus et se sont réfugiés à Tai-ning. Le commandant français a interné les rebelles et fait retirer les envahisseurs. (Idem.)

On mande de Turin, le 31 juillet, que les autorités de Brindisi, dans l'Italie méridionale, ont découvert un complot formé par les forçats du bagne de cette ville pour aller rejoindre la bande de Crocco. Par suite de cette découverte, les forçats de Brindisi seront transportés à Ancône.

Les débats du procès Cenatiempo-Christen continuent devant la cour de Naples. Ils montrent les ramifications étendues qu'avait la conjuration.

Une compagnie de banquiers italiens a remis à la commission parlementaire un contre-projet pour la concession des chemins de fer napolitains.

Le marquis de Carreyra, envoyé du roi de Portugal est arrivé à Turin.

Le *Pungolo*, de Naples, a reçu de Palerme la nouvelle suivante :

A son retour de Marsala, Garibaldi, invité à dîner chez le marquis Pallavicino, aurait porté un toast qui se termine ainsi : « Rome ou la mort ! mais c'est avec le roi Victor-Emmanuel à notre tête que nous voulons aller à Rome. »

Le *Pungolo* de Milan, du 28 juillet, contient les détails suivants sur de graves désordres qui se sont produits à Caravaggio.

Judi matin, à quatre heures et demie, on entendit le tocsin et la population fut aussitôt sur pieds. 5 à 6 mille voix hurlaient : « Tous ces gredins du chemin de fer veulent faire insulte à la Vierge en ruinant la grande route ! » L'ingénieur Marini a été entraîné à la municipalité; un autre ingénieur a pu se sauver, aidé par deux gendarmes.

Le sous-préfet, arrivé avec quelques agents et quelques gendarmes, a été obligé de leur faire déposer les armes et de souscrire encore à la volonté du peuple en rédigeant un rapport sous la dictée de la foule. La garde nationale n'a paru qu'en très-petit nombre; un capitaine a été vu du côté des provocateurs. La nuit, le feu a été mis à la demeure des trois employés des travaux, qui n'ont été sauvés que par miracle. Les travaux sont suspendus. — Havas.

Les lettres de Constantinople, du 25, portent que les officiers supérieurs et pachas des garnisons de Constantinople et de Scutari doivent recevoir huit mois d'arriéré de leur solde. Le paiement sera effectué en valeurs perdant 30 0/0. Trois

te, afin d'inspirer plus de confiance à ses clients, une vie presque austère.

Il a logé Jeannette dans une rue bien isolée, bien déserte, allant du canal de l'Erdre à la place Saint-Similien; il y a loué une maison si petite qu'elle ne se compose que d'un rez-de-chaussée et d'un grenier. Il y a trois pièces dans cet appartement, une seule est vraiment habitable; sa porte ouvre sur la rue et sa fenêtre donne sur le canal. Elle est grande et modestement meublée. Jeannette n'a qu'une femme de ménage, qui ne se trouve jamais là quand M. Armand arrive. Jeannette est encore fraîche et jolie; cependant, en l'examinant bien, on découvre une légère altération dans ses traits, une langueur dans sa démarche qu'elle n'avait ni à Ploaré, ni à Paris.

Elle ressemble à une fleur privée de soleil. Le travail lent et sourd qui s'accomplit dans cette jeune organisation est le résultat du mauvais air qu'elle respire entre les vapeurs du canal et les émanations de plusieurs tanneries placées autour de la maison que lui a choisie M. Armand Bonneval sans réfléchir aux graves inconvénients d'un lieu mal-ain. Il n'y a vu que l'isolement et la sécurité. Il n'a consulté que ses propres intérêts.

Jeannette a trouvé tout bien, tout charmant; elle a pensé que M. Armand avait fait pour le mieux, et d'ailleurs elle n'est là que provisoirement; elle ira habiter le bel hôtel de la rue Basse-du-Château, quand M. Armand

bataillons arrivés d'Erzeroum allaient être envoyés à la frontière serbe. Ces corps devaient recevoir dix mois de solde sur un arriéré de trois ans. Omer pacha, prenant texte des victoires qu'il dit avoir remportées sur les Monténégrins, a demandé d'aller prendre position sur la frontière serbe, en laissant à Dervisch pacha le commandement de l'armée qui opère au Monténégro. Le sultan a exprimé dans un hatt récent sa satisfaction à l'armée du Monténégro. Chaque soldat recevra une médaille commémorative de cette campagne. Une armée considérable va être concentrée sur la frontière serbe. — Havas.

M. le marquis Caracciolo di Bella, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi d'Italie près la Sublime-Porte, est arrivé à Constantinople, à bord de la corvette à vapeur italienne l'*Archimède*.

S'il faut en croire les correspondances adressées de Belgrade aux journaux de Vienne et de Francfort, la question serbe serait en voie de se terminer par une transaction. La Turquie consentirait à réduire ses garnisons. De son côté, le prince Milosch renoncerait à demander la démolition de la forteresse de Belgrade et des différents forts qui sont également occupés par les Turcs.

Nous croyons que les Serbes se préoccupent médiocrement des petits fortins disséminés sur leur territoire. Ces postes isolés ne résisteraient pas longtemps à une insurrection.

Quant à la forteresse de Belgrade, la garnison pourra toujours bombarder la ville et résister à la population serbe jusqu'à ce qu'elle soit secourue. Il est douteux que la Turquie consente à en diminuer l'effectif au point de la rendre impuissante.

Nous croyons qu'il faut se méfier des nouvelles trop facilement accueillies par les journaux allemands. La conférence de Constantinople saura, nous l'espérons, concilier les justes réclamations de la Serbie et les droits de l'empire ottoman.

(Pays.)

FAITS DIVERS.

L'Empereur a signé les promotions de la marine faites à l'occasion des expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique. Ces promotions comprennent trois contre-amiraux, un certain nombre d'officiers de tous grades, des croix et des médailles militaires. Elles seront prochainement publiées par le journal officiel.

— On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin* :

« Nous trouvons dans le *Moniteur* une nouvelle qui n'a rien d'impossible, sans doute, mais qui est tellement merveilleuse, au sein des merveilles de toute espèce que produit chaque jour le génie de l'homme, qu'il est permis d'en douter encore, même après l'accueil qu'elle a trouvé dans un journal qui parle avec autorité et qui fait foi en bien des circonstances. — Il s'agit d'un inventeur, M. Marckleberg, qui prétend donner aux convois de chemin de fer une vitesse de 240 kilomètres à l'heure, sans aucun risque de déraillement ni d'échauffement des roues. Cet inventeur a fait, sur le chemin de fer de l'Est, et avec suc-

aura fini l'installation de son étude. Un mois s'est passé doux et confiant, un second plus tourmenté; un troisième a vu des larmes dans ses yeux. Pourquoi M. Armand remet-il toujours, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, l'époque de leur mariage? Pourquoi ne sort-il jamais avec elle, si ce n'est à l'heure où la nuit les dérobera aux regards des promeneurs qui se dirigent vers la route de Rennes? Pourquoi ses visites, depuis quelque temps, sont-elles plus courtes? Il lui dit bien qu'il est accablé d'affaires; mais la première, la plus importante de toutes, n'est-ce donc point de se marier, de régulariser leur position, de n'avoir plus besoin de se cacher?

Pauvre Jeannette, elle ne songe pas que, de même qu'elle a cessé d'aimer son ami Pierre, on peut cesser de l'aimer! M. Armand n'est pas encore arrivé à cette dernière phase de l'amour; mais, hélas! il en approche à grands pas, et cela sans le moindre remords. Il pense qu'il lui achètera un petit fonds de commerce et que, si elle veut être raisonnable, ils resteront toujours bons amis!

Jeannette avait rencontré dans l'une des courses qu'elle faisait dans le quartier Grasilin, qui est au quartier du cours Saint-Pierre ce que le faubourg Poissonnière est au faubourg Saint-Germain, Jeannette avait rencontré la première demoiselle de Mlle Mariette, cette jeune modiste, qui lui avait offert de venir s'établir avec elle à Nantes.

ces, une première expérience de son système sur une petite échelle. Le *Moniteur* annonce que la compagnie de l'Est, après cette première expérience, a mis, à Nancy, tout son matériel à la disposition de M. Marckleberg, pour qu'il en fasse une seconde, plus importante et plus décisive, que celui-ci prépare en effet. « Si le succès couronne ce second essai, ajoute le *Moniteur*, la science aura fait un grand pas, et il en résultera pour le commerce et l'industrie des conséquences incalculables. »

Sans contredit, si la prédiction se réalise, c'est encore une nouvelle conquête que l'humanité fera sur le temps et sur l'espace; c'est un nouvel élément de transformation dont elle va entrer en possession. Mais la nouvelle du *Moniteur* est-elle bien authentique? S'agit-il bien de parcourir 240 kilomètres à l'heure, sans avoir à craindre un déraillement ni même l'échauffement des roues? N'est-ce pas un vrai prodige que le *Moniteur* nous annonce? Un prodige dont la ville de Strasbourg sera un des premiers témoins, sans doute, puisque c'est sur le chemin de fer de l'Est, avec le matériel de la compagnie de l'Est, que doit être accompli cet essai de vélocité.

Il y a, par le chemin de fer, 502 kilomètres de Paris à Strasbourg. Il faut en ce moment 10 heures et demie de temps à un train-poste pour franchir cette distance, 15 heures de temps à un train ordinaire. D'après les indications du *Moniteur*, le système de Marckleberg qu'on expérimente permettant une vitesse de 240 kilomètres à l'heure, de 4 kilomètres à la minute, on irait de Strasbourg à Paris en deux heures et six minutes; on partirait de Strasbourg le matin, on ferait ses affaires à Paris pendant la journée et on rentrerait à Strasbourg pour dîner, à moins de passer la soirée à quelque théâtre pour voir une pièce nouvelle et de rentrer dans la nuit, pendant la fraîcheur. On attendra, sans doute, avec impatience les essais annoncés par le *Moniteur*. Quels changements dans les conditions de la vie s'ils étaient couronnés de succès! Qu'au lieu des 240 kilomètres à l'heure qui nous sont promis, l'expérience ne nous en assure que 120, et nous serons déjà ravis, et nous pardonnerons volontiers à M. Marckleberg de n'être arrivé qu'à mi-chemin du but qu'il espérait atteindre.

Dans les nouvelles concessions de chemins de fer, le gouvernement a stipulé une réduction des trois quarts du tarif pour les militaires et marins voyageant isolément à leurs frais. Cette réduction est arrêtée en principe pour toutes les lignes anciennes et nouvelles, et les militaires et marins doivent payer, par kilomètre et par personne :

En première classe, 2 cent. 8/10; en deuxième classe, 2 cent. 1/10; en troisième classe, 1 cent. 5/100

Il n'est pas sans intérêt de comparer ce prix avec celui que paient à l'étranger les mêmes voyageurs.

Le militaire et le marin voyageant isolément à leurs frais paient :

En France, le quart du tarif civil; en Italie, les deux cinquièmes; en Espagne, en Belgique et en Bavière, la moitié; dans le Wurtemberg, les

Dans l'isolement où vivait Jeannette, ce fut une joie pour elle de la retrouver, et depuis ce jour elles se revirent quelquefois, et comme le cœur a toujours besoin de s'épancher dans un autre cœur, Jeannette lui raconta sa triste histoire; mais elle lui tint caché le nom de son séducteur et ce fut en vain que Mlle Julie chercha à le deviner. Elle avait écouté Jeannette avec cet intérêt réel que la femme apporte, à tout âge et dans quelque condition qu'elle soit, à une histoire d'amour. Elle plaignit un peu le pauvre Pierre; mais ce qui était arrivé devait arriver: Jeannette ne pouvait épouser un garçon sans éducation, un paysan aux mains calleuses, Mlle Mariette avait toujours dit que si Jeannette voulait s'en donner la peine, elle aurait les façons d'une duchesse.... Et, à ce propos, ajouta la modiste, la pauvre fille se meurt; elle est à l'hôpital. J'ai voulu la soigner chez moi, mais elle était si exigeante, si difficile, si peu patiente, qu'il a bien fallu en venir là. Le médecin dit qu'elle s'est tournée le sang; cela se pourrait bien. Imaginez-vous, Jeannette, que cette grosse fille si réjouie et qui aimait tant à danser, s'est éprise de ce M. Camus, vous savez, cet artiste des Variétés, qui avait des sentiments très-au-dessus de sa position. Il a été féroce pour Mlle Mariette, la fuyant quand elle le cherchait, la saluant à peine, la regardant avec des airs... oh! des airs!...

Il paraît, d'après ce qu'elle m'a dit, que c'était à le souffleter... N'a-t-il pas eu le front de lui dire un jour

deux tiers; en Autriche, le tiers.

Dans le Hanovre, il n'y a pas de réduction pour les sous-officiers et les soldats. Les officiers montant en 1^{re} classe ne paient que le prix de la seconde.

En Angleterre, il y a réduction d'un cinquième pour les officiers en train express seulement. Pas de réduction dans les autres trains pour les officiers. Aucune réduction pour les sous-officiers et soldats.

En Saxe et en Russie aucune réduction.

En général, les gouvernements étrangers ont stipulé dans les cahiers des charges des réductions de prix pour les transports de troupes voyageant en corps, c'est-à-dire au compte de l'Etat. Le gouvernement français est jusqu'à présent le seul qui montre autant de sollicitude pour les intérêts des militaires et marins voyageant comme individus à leurs propres frais, que pour les intérêts du Trésor quand les militaires et marins voyagent en corps, et par conséquent aux frais de l'Etat.

D'après une décision ministérielle qui remonte à 1852, les sous-officiers et soldats prennent place dans les wagons de 2^e et 3^e classe; les officiers seuls sont admis à voyager dans les voitures de 1^{re} classe.

Des termes textuels de cette décision, résultait pour les sous-officiers et soldats l'interdiction absolue de prendre place dans les trains express qui n'ont que des voitures de 1^{re} classe. La nécessité pour ces militaires de voyager, dans certains cas exceptionnels, par les trains express, a été reconnue par une nouvelle décision ainsi conçue :

« Les sous-officiers et soldats ne pourront prétendre à voyager à prix réduit que dans les wagons de 2^e et 3^e classe, à moins que des raisons de service constatées par l'autorité militaire ne les obligent à voyager par un train express qui n'aurait que des voitures de 1^{re} classe. »

Ni l'une ni l'autre de ces décisions n'interdisent à l'officier d'occuper, suivant sa convenance personnelle, d'autres places que les premières classes.

Des décisions analogues ont été prises pour l'armée de mer.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous apprenons que le second fils de M. Joly, architecte à Saumur, vient d'être reçu bachelier ès-sciences, et qu'il a obtenu un succès complet.

La nouvelle loi sur le timbre soulève chaque jour d'importantes questions.

Consulté sur la question de savoir si l'article 17 de la loi du 2 juillet sera appliqué au répertoire des officiers publics et ministériels, aux registres des actes de l'état-civil et autres registres sujets au timbre, qui seront commencés le 15 juillet, le ministre des finances a décidé, le 5 de ce mois, que :

« La loi n'ayant fait aucune distinction, ni aucune exception, les feuillets des registres dont il s'agit restant en blanc au jour où la loi deviendra

qu'il avait le plus grand mépris pour l'état de modiste! C'est depuis ce jour que la pauvre fille a fait de mauvaises affaires; le dégoût de l'état s'est emparé d'elle; puis peu à peu la maladie est venue, elle a mangé les petites économies qu'elle pouvait avoir par devers elle; et, se voyant réduite à cette extrémité, elle a pensé à moi, elle s'est dit: le changement d'air me guérira de ce malheureux amour, et, en travaillant au compte des autres, je ne mourrai pas de faim. C'est étonnant le ravage que le sentiment peut faire dans une fille du caractère de Mlle Mariette; après cela, peut-être, s'y était-elle entêtée plus encore qu'attachée, car dès qu'elle ne l'a plus vu, elle a cherché ici des distractions. Enfin, je suis allée dimanche la voir, et, vraiment, c'est grand pitié, elle ne croit ni à Dieu, ni au diable, et cela fait faire bien des réflexions.

Mlle Mariette mourut quelques jours après cette conversation; elle mourut en maudissant M. Camus et l'injustice du sort. On lui rappela vainement qu'elle avait devant elle l'éternité; son insouciance; son oubli d'elle-même au point de vue religieux ne l'abandonnèrent pas un seul instant, et les derniers mots qu'elle prononça furent: la rue Vivienne, Mabelle! les Variétés!

Cette mort frappa Jeannette d'un vague effroi! Oh! mon Dieu! disait-elle, si j'allais mourir ainsi! Le soir, elle ne parla que de Mlle Mariette à M. Armand Bonneval, et elle lui laissa voir pour la première fois que le

exécutoire, doivent être soumis à l'augmentation des droits de timbre. »

Ensuite de cette décision, quant aux répertoires et aux registres tenus dans les greffes et par les officiers publics, les feuillets en blanc seront visés pour supplément de droit de timbre.

Ajoutons, en terminant, qu'il est défendu, sous peine d'une amende de 50 fr., de se servir, depuis le 15 juillet 1862, du timbre ancien non frappé d'un contre-timbre.

Par décret impérial, en date du 28 juillet, est nommé juge de paix du canton de Gennes, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), M. Soyer, juge de paix du Grand-Lucé, en remplacement de M. Chevert, qui est nommé juge de paix de ce dernier canton.

Il y a, dans la nature, des animaux extrêmement sensibles aux perturbations atmosphériques, et dont l'observation peut fournir à l'homme des indices certains sur les changements du temps: telle est la sangsue officinale, qui peut servir d'hygromètre, de baromètre et parfois même de thermomètre.

Pour mettre cet hirudien en état de jouer ce triple rôle, il le faut placer dans un bocal en verre blanc, rempli d'eau au trois quarts et fermé par un morceau de toile à clair tissu.

Si la sangsue, une fois logée de la sorte, se roule sur elle-même et reste immobile au fond du bocal, c'est signe de beau temps; si elle monte à la surface de l'eau, c'est qu'il va pleuvoir, et elle ne quittera cette position qu'au retour du beau temps.

Si la sangsue serpente avec vivacité dans le liquide de sa prison, c'est signe de grand vent, et dès que le vent commencera à souffler, l'animal cessera de s'agiter.

Quand la sangsue est presque émergée et éprouve des espèces de convulsions, violente tempête; si elle se fixe près de l'orifice du bocal, c'est qu'il va neiger; enfin, pour la gelée, les symptômes sont les mêmes que pour le beau temps, c'est-à-dire que l'animal, en la sentant venir, se met en boule au fond du bocal.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Août.

Première qualité.	
Les cinq hectogrammes	19 c. 16 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes	16 c. 66 m.
Troisième qualité.	
Les cinq hectogrammes	14 c. 16 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On écrit de Constantinople que l'ambassadeur

remords commençait à s'éveiller dans son âme.

— Ah! répliqua M. Armand en baillant, est-ce pour me distraire de mes travaux de la journée que tu me parles d'hôpital, de mort, et de la justice divine, par-dessus le marché? Voyons, voyons, n'es-tu pas heureuse, très-heureuse? Je te donne presque toutes mes soirées. Je vis comme un ours; je ne vois personne que toi.

— Mais vous m'aviez promis de m'épouser, Armand. Vous savez bien qu'avant de vous connaître j'aimais mon cousin Pierre et que nous étions fiancés ensemble.... Hélas! je l'ai oublié pour vous!

— Oui, oui, je sais cela; mais, si vous y avez regret, je ne vous empêche pas de retourner près de lui....

— Oh! s'écria Jeannette en cachant sa tête dans ses deux mains.

M. Armand haussa les épaules et lui demanda si elle voulait sortir.

— Non, répondit-elle, allez où vous voudrez; je ne veux pas prendre toutes vos soirées.

Il sortit et elle passa toute la nuit à penser à son ami Pierre et à Ploaré.

Décidément, pensait M. Armand Bonneval en s'éloignant les mains dans les poches, les bras arrondis; décidément cette petite fille est stupide et devient de jour en jour plus maussade. Il faut que cela finisse, je ne ferai jamais mon chemin avec cette liaison-là.

(La suite au prochain numéro.)

anglais a imputé à la Russie, en pleine conférence, la cause des désordres qui ont récemment éclaté en Bulgarie.

Le représentant russe a vigoureusement répondu à cette accusation, et la séance a été levée immédiatement.

Nous reproduisons ce fait sous toute réserve. (Le Pays.)

Varsovie, 31 juillet. — Le *Dziennik* contient dans son numéro d'aujourd'hui un rescrit impérial qui ordonne la réorganisation de toutes les autorités par voie de décentralisation et la réalisation de nouvelles économies par la diminution du nombre des employés et l'extension des attributions des autorités subalternes. — Havas.

Sommaire de l'UNIVERSSEL du 31 juillet au 6 août.

La semaine, par M. A. Letellier. — Chronique, par le cavalier Jonas. — Le contre-amiral Bonnard. — La ville et le port de Shang-hai. — Charlestown. — Dans la forêt, nouvelle de M. W. O. de Horne, traduite par M. Ed. Scheffler (suite). — Eaux et bains de mer : les Catalans. — Ventes de femmes en Angleterre, par M. Just Améro. — Un séjour en Russie, par M^{me} Adam-Boisgontier (fin). — Revue du palais. — Causerie scientifique. — Fête de la Gerbe, dans le bas Maine. — Bibliographie.

Gravures : S. A. I. la princesse Clotilde. — Le

contre-amiral Bonnard. — Port de Shang-hai. — Irréguliers du Kentucky. — Vue de Charlestown. Bains de mer des Catalans, à Marseille. — La saison des eaux en Allemagne, par Cham (9 gravures). — Voyage en Russie : le steppe; chasse à l'ours; vue d'Odessa; chasseurs de la famille impériale de Russie. — La fête de la Gerbe, dans le bas Maine. — Rébus.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 juillet 1862.

NAISSANCES. — 4, Berthe-Estelle Juillard, rue de la Visitation; — 10, Henry Marie, rue des Saulais.

MARIAGES. — 1, Paul Lièvre, cordonnier, a épousé Louise Roi, ouvrière, tous deux de Saumur; — 7, Urbain-Engène Bouvet, employé de commerce, a épousé Marie Lautre, lingère, tous deux de Saumur; — 8, Jean Bos, cordonnier, a épousé Catherine Pradat, chapeletière, tous deux de Saumur; — François-Frédéric Simon, cultivateur, de Longué, a épousé Jeanne-Renée Cotier, domestique, de Saumur; — 14, Joseph-Eléonore Pierrat, cavalier de manège, a épousé Joséphine Ragain, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1, Albert-Jean Raisin, 2 ans, rue de la Porte-Neuve; — Guillaume Clary, ancien palefrenier, 75 ans, rue de l'Echelle; — 3, William-Beauchamp Stoker, propriétaire, 54 ans,

rue de la Petite-Douve; — 4, Pierre-François Le Roux, jeune soldat, célibataire, 22 ans, à l'Hôpital militaire; — Adélaïde Bellouin, propriétaire, 76 ans, épouse de François-René Caille, hameau du Petit-Puy; — 5, Louis-Barthélemy Fremaudière, portefaix, 55 ans, célibataire, à l'Hôpital; — François-Denis Bodet, aubergiste, 57 ans, rue de la Chouetterie; — 9, Blanche Chabauty, sans profession, 17 ans, célibataire, rue de la Croix-Verte; — 12, Anne-Françoise Coat, 1 an, rue de la montée du Petit-Genève; — Marie Gauchais, propriétaire, 86 ans, veuve de René Marchand, rue de l'Hôtel-Dieu; — 13, Emile-Germain Deloche, 6 semaines, rue du Marché-Noir; — Eléonore Rivière, 3 ans, rue de la Visitation; — Virginie Maussion, journalière, 44 ans, à l'Hôpital, épouse de Alexandre Briau; — 14, Louis Chatainier, chasseur de 2^e classe au 9^e bataillon de chasseurs à pied, 25 ans, à l'Hôpital militaire.

BOURSE DU 31 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 68 70
4 1/2 p. 0/0 hausse 19 cent. — Fermé à 97 60

BOURSE DU 1^{er} AOUT.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 70.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e POULET, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 3.

D'un jugement rendu, le 26 juillet 1862, enregistré, par le tribunal civil de première instance de Saumur, contradictoirement entre dame Félicité-Constance Cosson, épouse de M. Henri Blot, épicière, avec lequel elle demeure, à Saumur, d'une part, et 1^o M. Henri Blot, sus nommé, qualifié et domicilié; 2^o M. Cormery, agent d'affaires, demeurant à Saumur, rue du Collège, agissant au nom et comme syndic de la faillite dudit sieur Blot, il appert que ladite dame a été déclarée séparée, quant aux biens, d'avec ledit sieur son mari, et que M^e Poulet, avoué-licencié, occupait pour ladite dame, sur sa demande.

Pour extrait certifié conforme par moi, avoué soussigné.

A Saumur, le 31 juillet 1862.
(376) POULET.

A VENDRE

UN CHEVAL ARABE

Agé de 10 ans, pouvant s'atteler.

S'adresser à M. HUAU, vétérinaire en 2^e à l'Ecole de cavalerie. (377)

A LOUER DE SUITE

UN PETIT JARDIN bordant la Loire, planté d'arbres chargés de leurs fruits.

S'adresser à M. JAGOT-GRAVIER, rue de la Visitation. (378)

M^e PETILLEAU, notaire à Chinon (Indre-et-Loire), demande un PRINCIPAL CLERC, capable. (379)

A VENDRE

MAISON AVEC JARDIN,

Rue de la Basse-Ile, n° 18, près de la Gare,

Comprenant quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre au premier et mansardes sur le tout.

S'adresser à M. ROLAND, place Saint-Nicolas, à M. MARCHAND, dans la maison, ou à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (388)

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN FOND DE SERRURIER ET DE FORGERON

A Saint-Florent.

S'adresser à PIERRE SANZAY.

BEAUX FAISANS ARGENTÉS,

Gros et Petits,

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, avec jardin, sise rue de la Petite-Bilange, 17 bis.

S'adresser à M. RIVIER qui occupe la maison, ou à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (271)

Changement de Domicile.

M. LEPINGLEUX, pompier, plombier, poëlier, a transféré son domicile rue d'Orléans, n° 10. (349)

M. DUVAU-GIRARD fils, De Saumur,

Préviend MM. les propriétaires qu'il a, comme l'an passé, un dépôt de SOUFRE pour la vigne. Le prix est de fr. 35 le sac de 100 kilos, rendu dans une gare quelconque du département. (364)

M. LOISELEUR, notaire à Neuillé, demande UN CLERC. (372)

PRIX EN LIBRAIRIE : 1 FRANC.

Demandé franco, à M. Achille Barbier, à Blaye (Gironde), 50 centimes.

MOYEN INFALLIBLE ET PRATIQUE

Pour avoir toujours

LE PAIN A BON MARCHÉ

Par Achille Barbier,

Directeur du Journal le *Fécondateur*.

ACCOMPAGNÉ

d'une Statistique de la production des Céréales en France.

5^{me} EDITION.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix. Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc. 10 fr. le flacon, p^r 40 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

HOTEL D'ANJOU ANCIEN HOTEL DE FRANCE SAUMUR.

M. et J. BOLOGNESI Frères et Sœur.

Cet hôtel, situé rue d'Orléans, près de la Direction des Postes aux lettres, est le plus vaste et le plus central de la ville. Restauré tout à neuf et en harmonie avec les goûts modernes, il offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Vaste cour, plusieurs grandes écuries et remises. — Magasin pour la vente de comestibles, vins et liqueurs de toutes provenances. — Services en ville. — Prix modérés. (288)

M. GARREAU-MURAY,

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc. 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste.

Envoyer un mandat de poste, ou des timbres poste à 20 c., à M. LEBEUR, quai Saint-Michel, 23, à Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,